

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

C.A.P. ALIMENTATION

EPREUVE EP4

Connaissance de l'entreprise et de son environnement
économique, juridique et social

LE SUJET COMPREND QUATRE PARTIES INDÉPENDANTES

Toutes les pages du présent sujet sont à rendre avec la copie, y compris celles qui ne seront pas traitées.

L'usage de la calculatrice est autorisé.

PARTIES	PAGES À RENDRE	BAREME
Page de barème	page 1/6	
1 ^{ère} PARTIE - Environnement juridique	page 2/6	/ 5
2 ^{ème} PARTIE - Connaissance de l'entreprise	pages 3/6 et 4/6	/ 5
3 ^{ème} PARTIE - Environnement social	page 5/6	/ 5
4 ^{ème} PARTIE - Environnement économique	page 6/6	/ 5
TOTAL	6 pages	/ 20

GROUPEMENT ACADEMIQUE EST	SESSION 2006		CORRIGE
C.A.P. DE L'ALIMENTATION			
Epreuve : EP4 - Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social	Durée : 30 mn.	Coef. : 1	Page 1/6

1^{ère} PARTIE - ENVIRONNEMENT JURIDIQUE - 5 points

Monsieur Pierre LARCHER a créé, voici quelques mois, une entreprise de fabrication et de livraison de repas à domicile. Son affaire se développe bien et il a décidé de vous embaucher. Il vous montre l'avis de constitution de sa société (ci-dessous) paru dans la presse.

Avis de constitution de société	
Dénomination sociale :	AU REGAL
Forme juridique :	SARL
Capital :	6 000 €
Siège social :	46 rue Haute - 39000 LONS LE SAUNIER
Objet :	Préparation et livraison de repas à domicile
Durée :	99 ans
Gérant :	Monsieur Pierre LARCHER demeurant 46 rue Haute - 39000 LONS LE SAUNIER
Immatriculation :	RCS de Lons le Saunier
	Le Gérant P. LARCHER

À partir de ce document et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes :

1.1 - Définir le terme dénomination sociale : 1 point

Nom de l'entreprise.

1.2 - Préciser le siège social de la société AU REGAL : 1 point

46 rue Haute - 39000 LONS LE SAUNIER

1.3 - Que signifie le sigle SARL ? 1 point

Société à Responsabilité Limitée

1.4 - Citer deux autres formes juridiques que Monsieur LARCHER aurait pu choisir :

• *Entreprise individuelle* 1 point

• *Entreprise Unipersonnel à Responsabilité Limitée.* 1 point

• *Société Anonyme*

2^{ème} PARTIE - CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE - 5 points

Le 2 juin 2006, Monsieur Pierre LARCHER vous remet les deux documents commerciaux (documents 1 et 2 page 4/6) :

2.1 - Analyser les documents 1 et 2 (page 4/6) et compléter le tableau suivant : **4 points**

Tableau d'analyse des documents		
	Document 1	Document 2
Nom du document	<i>Devis (0,5 pt)</i>	<i>Facture (0,5 pt)</i>
Auteur du document	<i>Fournisseur / Au Régal (0,5 pt)</i>	<i>Fournisseur / Au Régal (0,5 pt)</i>
Rôle du document	<i>Document fourni par le fournisseur ; communique au client : la qualité, la quantité, le prix et les conditions qui s'appliquent à la vente des biens ou des services qui y figurent. Ce document comporte un délai de validité (1 pt)</i>	<i>Document comptable par lequel le fournisseur communique au client le détail et biens ou services vendus (prix, réductions et taxes) et le montant total à payer. (1 pt)</i>

2.2 - Préciser le calcul du prix unitaire net hors taxe d'un repas enfant : **1 point**

$$18 - (18 \times 25 \%) = 13,50$$

Document 1

AU REGAL	Repas à domicile
46 rue Haute 39000 LONS LE SAUNIER RCS LONS LE SAUNIER 448 544 338 SARL au capital de 6 000 € Devis n° 158 du 25 mai 2006	Mme et M. JALLON
Repas anniversaire Mme et M. JALLON	
12 repas adultes à 18,00 € H.T. 4 repas enfants 25 % de remise par rapport au prix du repas adulte T.V.A. à 19.6 %	

Document 2

AU REGAL		Repas à domicile			
46 rue Haute 39000 LONS LE SAUNIER RCS LONS LE SAUNIER 448 544 338 SARL au capital de 6 000 € Facture n° 432 du 2 juin 2006		Mme et M. JALLON			
Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Remise	Prix unitaire net HT	Total HT
Repas adulte	12	18,00		18,00	216,00
Repas enfant	4	18,00	25 %	13,50	54,00
				TOTAL H.T.	270,00
				T.V.A. 19.6 %	52,92
				NET À PAYER	322,92

Monsieur LARCHER vous avait embauché(e) en vous faisant signer un contrat de travail à durée déterminée de 6 mois. Ce contrat arrive à son terme et votre employeur vous propose de vous embaucher définitivement en vous proposant un nouveau contrat de travail.

3.1 - Comment se nomme ce nouveau type de contrat de travail ? **1 point**

Contrat à durée indéterminée.

3.2 - Quelle est la particularité de ce nouveau contrat par rapport à votre premier contrat ? **1 point**

Il ne comporte pas de date de fin de contrat.

Au bout d'un an, vous souhaitez quitter l'entreprise. Votre contrat de travail prévoit un préavis d'un mois.

3.3 - Comment s'appelle la rupture du contrat de travail dans ce cas ? **1 point**

Démission.

3.4 - Quel est le rôle du préavis ? **2 points**

- *permettre à l'employeur de retrouver un salarié*
- *permettre au salarié de retrouver un emploi*

Monsieur LARCHER vous demande de lire un article extrait du journal "le Progrès" (ci-dessous) et de répondre aux questions suivantes :

EMPLOI SALARIÉ - Évolution 2^e trimestre 2005**Évolution de l'emploi salarié dans les trois secteurs les plus représentatifs**

Industrie : - 0,6 %

Tertiaire : + 0,2 %

Construction : + 1 %

L'emploi salarié stagne en France, alors que le gouvernement mise sur le plan d'urgence pour l'emploi, et notamment sur le contrat nouvelles embauches (CNE), pour susciter une reprise.

5 000 emplois ont été créés au 2^e trimestre, pour un nombre de salariés s'élevant désormais à 15 427 200 (hors agriculture, administration et social).

Extrait du Progrès du 16 septembre 2005

4.1 - Combien de salariés ont été comptabilisés à la fin du 2^{ème} trimestre 2005 ? **1 point**

15 427 200 salariés.

4.2 - Combien d'emplois ont été créés au 2^{ème} trimestre 2005 ? **1 point**

5 000 emplois créés.

4.3 - Quel est le secteur où le nombre de salariés a diminué au cours du 2^{ème} trimestre 2005 ? **1 point**

Secteur de l'Industrie (-0,6 %)

4.4 - Donner deux exemples d'activités d'entreprises appartenant au secteur tertiaire :

- Commerce
- Hôtels et restaurants
- Transports
- Communication
- Activités financières
- Immobilier

1 point par exemple